



Année scolaire 2023-2024

Compte-rendu du Conseil d'établissement

Jeudi 21 mars 2024 à 19 h à l'école l'Escale

PRÉSENCES

Personnel scolaire :

Mme Natalie Chouinard (directrice)
Mme Maryse DesBecquets (dir. adjointe)
Mme Brigitte Auger (enseignante)
Mme Linda Lamontagne (technicienne SDG)
Mme Johanne Paradis (éducatrice spécialisée)

Parents d'élèves :

Mme Mélanie Cliche (psychologue)
Mme Ève Labadie
M. Christian Pageau
Mme Vanessa St-Pierre
Mme Rosyonne Rebouças

Était absente :

Mme Gersende Didier (enseignante)
Mme Yamina Zineb Benzellat

POINTS STATUTAIRES

- 1. Accueil et mot de bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'établissement**
En l'absence de Mme Benzellat, Mme St-Pierre agira en tant que présidente d'assemblée. Celle-ci accueille les membres du Conseil. Madame Natalie Chouinard accueille également l'ensemble des membres du CÉ et leur souhaite la bienvenue.
- 2. Présence et vérification du quorum**
Après vérification du quorum, l'assemblée a lieu.
- 3. Nomination d'une ou d'un secrétaire**
Mme Brigitte Auger se propose d'agir en tant que secrétaire de l'assemblée.

Mme Brigitte Auger agira en tant que secrétaire de la rencontre.
Adopté à l'unanimité : **CE-23/24-18**

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 mars 2024 – ADOPTION

Il est proposé par Mme Ève Labadie d'adopter l'ordre du jour du 21 mars 2024 avec les ajouts suivants au point varia :

- Semaine nationale de l'engagement parentale en éducation;
- Voyage de fin d'année 6^e concentration anglais;
- Annulation des activités spéciales;
- Parcours parents – plateforme.

Adopté à l'unanimité : **CE-23/24-19**

5. Lecture et adoption du compte-rendu du 23 janvier 2024 – ADOPTION

Il est proposé par Mme Mélanie Cliche d'adopter le compte-rendu du 23 janvier 2024 en modifiant les éléments suivants :

- Mme Mélanie Cliche était présente lors de la rencontre par du 23 janvier 2024 qui s'est déroulée en virtuel.
- Au point varia, lister les points reportés :
 - zoothérapie;
 - activités parascolaires;
 - déneigement stationnement église;
 - lumière entrée.

Adopté à l'unanimité **CE-23/24-20**

6. Suivis des séances précédentes

6.1 Les activités parascolaires au SDG

La direction souligne que toutes les activités parascolaires sont offertes à l'ensemble des élèves à l'exception du hockey puisque cette activité est animée par un éducateur du SDG.

Il est demandé par un membre parent la possibilité d'établir, pour l'école, un processus d'inscription plus transparent auprès des parents. Plutôt que de transmettre les informations aux enfants directement, il serait souhaitable que les parents soient également informés par courriel des activités parascolaires qui seront offertes aux élèves, incluant les coûts et l'horaire, afin qu'ils puissent bénéficier de la possibilité d'inscrire leur enfant et de faire des rappels à ces derniers le moment de l'inscription venue.

6.2 Zoothérapie

Un membre parent aimerait avoir un bilan concernant la présence d'un chien dans la classe de maternelle de Mme Chantale. Mme Maryse Desbecquets informe les parents qu'il s'agit d'une expérience positive à l'école et que le chien est présent en classe 2 matins par semaine environ.

Nous remarquons un apaisement de certains élèves en présence de l'animal ce qui est favorable pour un climat sain et propice aux apprentissages. Un questionnaire élaborer pour les parents est prévu afin de recueillir leurs commentaires quant à la présence de Angie dans la classe.

7. Période de questions du public

Aucun public.

RÉSOLUTIONS

8. Projet éducatif 2023-2027 (L.I.P. art. 74) – ADOPTION

La direction présente le projet éducatif 2023-2027. Le document de présentation se retrouve en annexe du compte-rendu de la rencontre. À la suite de l'adoption du projet éducatif, l'élaboration du plan de mise en œuvre (PMO) sera faite en septembre 2024.

Il est proposé par M. Christian Pageau d'adopter le projet éducatif 2023-2027 de l'école tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité **CE-23/24-21**

9. Activités et sorties éducatives (L.I.P. art.75.0.1) – APPROBATION

La direction présente les activités et les sorties éducatives prévues d'ici la fin de l'année scolaire par certains membres du personnel enseignant. Il est entendu qu'un rappel sera effectué auprès du personnel enseignant afin que les activités éducatives soient présentées au CÉ du 9 avril afin que nous n'ayons pas à en approuver à chaque séance.

Un questionnement est apporté par un parent membre au regard de la thématique de la pièce de théâtre « Norman c'est comme normal à une lettre près » qu'iront voir les élèves de 5^e et 6^e année de l'école l'Escale. La pièce traite d'un sujet d'acceptation et de différenciation reliée directement aux stéréotypes qui fait partie du programme de sexualité. La direction offre la possibilité que l'activité soit offerte en offrant la possibilité aux parents de refuser l'accès à l'activité à leur enfant.

Il est proposé par Mme Linda Lamontagne d'approuver les activités et les sorties éducatives telles que présentées.

Approuvé à la majorité. **CE-23/24-22**

20 h 28, proposition de prolonger la rencontre.

10. Calendrier d'activités du SDG (L.I.P. art.77.1) – APPROBATION

La direction présente le calendrier des activités du SDG qui se tiendront d'ici la fin de l'année scolaire.

Il est proposé par Mme Ève Labadie d'approuver le calendrier d'activités du service de garde tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité **CE-23/24-23**

Communication et suivis

11. Direction

- **Éclipse du 8 avril 2024 :**

Comme il n'est pas souhaité par le Ministère de fermer les écoles pour cette journée scolaire, la direction mentionne que les cours sont maintenus pour la journée. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, les élèves seront à l'intérieur de l'école de 14h à 16h45. Il n'y aura pas de transport scolaire à la fin de la journée. Les parents seront invités à venir chercher leur enfant.

Les parents du CÉ trouvent dommage que le potentiel pédagogique de ce phénomène ne soit pas exploité à son plein potentiel puisqu'on empêche les enseignants d'observer l'éclipse avec leurs élèves. Une communication d'une enseignante a été lu par la présidente par intérim lors de la rencontre exposant un désir d'offrir une activité à l'extérieur des murs de l'école. De plus, il est souligné que le fait de limiter la compréhension du phénomène en évitant de créer des activités pédagogiques signifiantes à tous les élèves à l'intérieur peut avoir des effets négatifs sur nos élèves plus anxieux.

- **La rougeole :**

La direction mentionne qu'en ce moment, la santé publique nous mentionne ne pas avoir de cas de rougeole dans la ville de Québec. Par ailleurs, il est possible que nous soyons touchés dans les semaines, voire prochains mois. Ainsi, comme transmis à l'ensemble des parents, trois choix seront possibles pour les parents : 1) Appeler la centrale au 1 877 644-4545 pour valider le statut vaccinal s'il pense être déjà vacciné; 2) Prendre rendez-vous dans un point de service local sur Clic Santé afin de se faire vacciner; 3) Inscrire l'enfant à se faire vacciner dans son école par un lien spécifique Clic Santé transmis dans la lettre aux parents. La vaccination à l'école aura lieu le 1^{er} mai 2024.

Prolongation de la rencontre

- La cour d'école :

La direction mentionne que les démarches sont déjà entreprises auprès des SRM du CSS pour la priorisation de l'amélioration de la cour d'école de l'Escale et du Plateau. Elle rappelle aux membres du CÉ qu'il est essentiel de joindre cette équipe à nos démarches puisqu'il y a plusieurs éléments à prioriser : plan des conduits sous la terre, la communication avec la Ville de Québec, tous les enjeux de sécurité, etc. Ainsi, avant de penser à mettre de l'avant des jeux, nous avons à nous assurer de repenser la pente vers l'école du Plateau, les cailloux $\frac{3}{4}$ dans la cour, les airs de jeux, etc.

De ce fait, nous avons déjà eu la confirmation des SRM qu'il y aurait un ajout d'escalier vers l'école du Plateau. La direction prendra le temps de communiquer avec la direction des SRM afin de planifier un moment de rencontre avec le comité de la cour d'école.

Il est soulevé la possibilité que le comité puisse se rencontrer afin de maintenir la mobilisation de tous les acteurs impliqués. La direction fera le suivi auprès du comité cour d'école auprès du personnel scolaire ainsi que des membres parents.

- Le personnel du SDG, situation actuelle :

La direction informe l'ensemble des membres du CÉ que la problématique reliée à la pénurie du personnel au SDG est toujours omniprésente. Nous avons actuellement un nombre considérable de personnes qui demandent un horaire adapté à leurs besoins personnels. On doit donc s'adapter continuellement et ajuster les horaires constamment.

12. Comité de parents

Madame Reboças fait un résumé de la rencontre du 13 mars 2024. Une emphase est mise sur la semaine de l'engagement parental qui aura lieu du 27 mai au 2 juin 2024.

13. Présidente du Conseil d'établissement

Aucune communication

14. Varia

- Semaine nationale de l'engagement parental en éducation

Ce point est remis au prochain CÉ.

- Voyage fin d'année 6^e concentration anglais

Il s'agit d'un voyage de 5 jours/4 nuits à Washington. Il a été présenté aux parents des élèves concernés la semaine dernière.

- **Plateforme parents**

Les parents se demandent quand arrivera le code pour l'inscription à cette plateforme. Selon la direction, les informations ont été reçu dans la journée de la réunion et seront transmises aux parents sous peu.

- **Annulation des activités spéciales**

Point remis à la prochaine rencontre.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21 h 35.

Il est proposé par M. Christian Pageau de lever l'assemblée.